

ARRETE N°98/2023/AT

## **ARRETE DU MAIRE**

Le Maire Adjoint de LIVAROT-PAYS D'AUGE,

**VU** la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Route et notamment son article R 411-8,

**VU** le code de la voirie routière,

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967, modifié par les arrêtés des 17 octobre 1968, 23 juillet 1970, 8 mars 1971, 20 mai 1971, 27 mars 1973, 10.15.25 et 26 juillet 1974 et 6 juin 1977,

**VU** les arrêtés subséquents portant la modification ou la révision des parties 1 à 8 livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,

**VU** la demande de Madame LEMAITRE Aline de la société EWIN SERVICES qui se trouve au 10-12 rue Andras Beck 92360 MEUDON LA FORET , Mandatée par la société EIFFAGE ENERGIE TELECOM.

**CONSIDERANT QUE DES TRAVAUX DE POSE, REMPLACEMENT ET REDRESSEMENT DE POTEAUX TELECOM POUR LA FIBRE OPTIQUE SERONT EFFECTUES SUR PLUSIEURS COMMUNES DELEGUEES DE LIVAROT- PAYS D'AUGE.**

**CONSIDERANT QU'IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS DANS LE CADRE DE CES TRAVAUX ET D'EN ASSURER LE BON DEROULEMENT.**

## **ARRETE**

**ARTTICLE 1 :** L'entreprise EWIN SERVICES est autorisée à occuper le domaine public pour la pose, remplacement et redressement de poteaux télécom dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur les communes déléguées ci dessous de Livarot-Pays d'Auge **du Jeudi 15 Juin 2023 au Vendredi 4 Aout 2023.**

Commune déléguée de FERVAQUES

- Route de la Boissière
- Rue de l'hotellerie
- Route des Perriées varin
- Rue de la Charité
- Chemin du Bocage

Commune déléguée de CHEFFREVILLE-TONNENCOURT

- Rue des Belles Places ( D 135 et D 135 A)
- Route du Friscoriot
- Route de la Pierre Tournante
- Route de la Marre de Tonnencourt
- Chemin de la Chaumondière
- Rue de la Charité
- Chemin de la Bouvrie

Commune déléguée de LA CROUPTE

- Route de Saint Martin de Bienfaite D 47
- Route François Levêque
- Chemin de la Haie au Prêtre.
- Route de la Covinnière
- Chemin de la Haie Merière

Commune déléguée de NOTRE DAME DE COURSON

- Chemin de la Bouvrie

**ARTICLE 2 :** L'entreprise EWIN SERVICES devra matérialiser la zone de travaux ( en amont et en aval) avec des panneaux de chantier et des cônes de signalisation pour la sécurité des piétons et automobilistes.

**ARTICLE 3:** Les dispositions visées aux précédents articles seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place pour information aux riverains.

**ARTICLE 4 :**Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux règlements en vigueur.

**ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LIVAROT,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de LIVAROT,

Fait à LIVAROT-PAYS D'AUGE,  
le 14 Juin 2023,  
le Maire Adjoint  
Vanessa BONHOMME

